



RÉGION ACADEMIQUE OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DRAREIC - site de Toulouse

Affaire suivie par Léa Pujol

Tel : 05 36 25 87 81 / Mail : brigitte.sauzay@region-academique-occitanie.fr

OBJET : PROGRAMME « BRIGITTE SAUZAY » - CAMPAGNE 2025-26

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,

Dans le cadre de ses partenariats avec les Länder de Basse-Saxe et de Hambourg, l'académie de Toulouse propose aux élèves germanistes des échanges individuels. Sont concernés **tous les élèves de la 4ème à la seconde** suivant un enseignement de l'allemand en collège ou en lycée. Les élèves seront scolarisés dans le même établissement que leur correspondant allemand.

Les élèves de 4^e pourront choisir un séjour de 2 mois ou 3 mois. Les élèves de 3^e et de 2^{nde} effectueront un séjour de 3 mois.

Les élèves seront accueillis par les familles et les établissements candidats des Länder de Basse-Saxe de Hambourg **du 21/03/2026 au 13/06/2026**. Selon le principe de réciprocité, les élèves allemands des Länder de Basse-Saxe et de Hambourg seront accueillis par les familles françaises et les établissements de l'académie **du 12/09/2026 au 05/12/2026**, soit durant l'année scolaire 2026-27.

Les élèves pourront voyager en groupe avec un accompagnateur adulte uniquement pour l'aller. Si le trajet reste à la charge des familles, l'OFAJ verse une aide financière après le retour de l'élève sous réserve du respect des directives de l'OFAJ. Ces modalités seront précisées aux familles après l'annonce des résultats (binômes constitués). Pour des informations générales sur le programme Brigitte Sauzay veuillez consulter la page internet : <https://www.ofaj.org/programmes-formations/programme-dechange-brigitte-sauzay#1>

Vous trouverez dans les annexes 1 et 2 tous les renseignements utiles, relatifs à notre programme académique. Ces annexes sont destinés aux établissements scolaires et aux familles intéressées et peuvent leur être transférés. Les « appariements » d'élèves relèvent de la compétence du rectorat de l'académie de Toulouse et ne pourront être remis en cause par les familles. Ils seront communiqués dans la **semaine du 05 janvier 2026** aux établissements et aux familles, qui recevront pour chaque candidat retenu le formulaire complété par le correspondant allemand. Une réunion d'information sera organisée par la DRAREIC **fin janvier 2026** avec les familles concernées.

Des **personnes-relais en France** (enseignants référents des établissements) accompagneront les familles françaises avant, pendant et après le séjour de leur enfant, ainsi que lors de l'accueil du correspondant. Les familles françaises et allemandes entreront en contact afin de faire connaissance et d'échanger sur des détails pratiques. En revanche, toute communication entre les familles françaises et les autorités allemandes est absolument à éviter.

Nous tenant à votre disposition pour toute question éventuelle, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement, l'expression de nos respectueuses salutations.

L'équipe DRAREIC et l'Inspection pédagogique régionale d'allemand

PROGRAMME BRIGITTE SAUZAY : ANNEXE 1

Procédure de candidature

Candidature en ligne

1- Quelle que soit la destination, tous les candidats devront candidater **avant le 25 novembre 2025** :

- remplir le dossier de candidature en ligne : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/candidature-programme-brigitte-sauzay-2025-2026>

Lorsque la saisie est terminée, vous avez la possibilité de la générer en cliquant sur le bouton « imprimer ».

2- Afin de finaliser la candidature, il sera demandé aux candidats de télécharger :

- Annexe 1 : Code de comportement de l'élève candidat
- Annexe 2 : Accord des responsables légaux
- Annexe 3 : Déclaration de la protection des données
- Annexe 4 : Lettre au correspondant allemand potentiel (de préférence en allemand)
- Annexe 5 : Copie du dernier bulletin scolaire

3- Une fois complétées et/ou signées, les annexes devront être transmises par les candidats à leur établissement. Le professeur-référent y joindra **l'annexe 6 « Recommandation de l'établissement** ». L'ensemble des documents sera envoyé en un seul fichier PDF par l'établissement à Mme Léa PUJOL, coordinatrice mobilité à l'adresse mail suivante : brigitte.sauzay@region-academique-occitanie.fr.

Chaque établissement peut présenter 10 candidats maximum à la DRAREIC. Suite à ce travail de pré-sélection par l'établissement, le rectorat procédera à la sélection définitive des élèves français en fonction des informations fournies par les familles (constitution de binômes selon les affinités des élèves français et allemands).

A NOTER : Les informations fournies par les familles demeurent strictement confidentielles.

Critères de sélection pour les candidatures

● Les équipes pédagogiques et le chef d'établissement veilleront à vérifier :

1- Le niveau scolaire des élèves, afin de leur permettre, après leur séjour à l'étranger, de réintégrer sans difficulté leur cursus. Les élèves qui auront fait le choix de cette mobilité ne devront pas être pénalisés dans leur parcours scolaire en raison des différences de programmes et de méthodes de travail entre les deux pays.

2- L'aptitude des élèves à s'adapter à un nouvel environnement scolaire et familial, ainsi que leur motivation à effectuer un séjour de 3 mois en Allemagne.

● Le rectorat procédera aux appariements.

PROGRAMME BRIGITTE SAUZAY : ANNEXE 2

Aspects pédagogiques

● Elève français en Allemagne

- Les élèves doivent avoir un niveau d'allemand leur permettant de s'orienter et de communiquer facilement, surtout au début du séjour, avec la famille et au sein de l'établissement. Pour les élèves de 4e, un niveau A1/A2 (débutant) est exigé.

- Dans la mesure du possible, l'élève suit les mêmes cours que son correspondant dans son établissement d'accueil.

- Le succès de l'échange tient en partie au soutien de l'équipe pédagogique dont bénéficie l'élève durant son séjour dans l'établissement d'accueil (en accord avec l'établissement d'origine)

- A la fin de leur séjour, les élèves devront faire signer à l'établissement d'accueil une attestation de présence, qu'ils transmettront à leur professeur d'allemand qui l'enverra à la DRAREIC, afin de voir leur séjour reconnu par l'académie de Toulouse et obtenir un certificat de mobilité.

- Après l'échange, les élèves doivent rédiger un compte rendu de leur séjour, lequel propose une description de leur expérience (accueil dans la famille et dans l'établissement allemand, indications sur les découvertes les plus marquantes, progrès linguistiques et interculturels...).

Les élèves ayant pour objectif d'obtenir la mention *mobilité européenne et internationale* sur leur diplôme de baccalauréat, doivent s'appuyer sur un contrat d'études (modèle proposé par le Rectorat).

● Elève allemand en France

- Il sera présenté dès son arrivée à son professeur-référent et, si possible, au chef d'établissement.

Attention : l'élève allemand doit être prévu dans les effectifs de rentrée et, dans la mesure du possible, être dans la même classe que son correspondant français.

- Il est important que les enseignants fassent participer activement les élèves allemands qui doivent trouver pleinement leur place dans le dispositif pédagogique et dans la classe. Le rôle du professeur-référent est par conséquent primordial pour l'intégration des élèves accueillis, tant dans la classe qu'au sein de l'établissement.

- A la fin de son séjour, l'élève accueilli reçoit un rapport élaboré par l'équipe pédagogique et validé par le chef d'établissement, dans lequel sont évaluées sa participation aux différents enseignements et son intégration dans la communauté scolaire. L'administration de l'établissement lui délivre un certificat de scolarité.

ANNEXE 1

Code de comportement

Je souhaite effectuer un séjour en Allemagne dans le cadre d'un échange scolaire franco-allemand individuel pour améliorer ma compréhension et mes connaissances en ce qui concerne la langue, la culture et le mode de vie de ce pays. Si je participe à cet échange, je serai obligé/e de respecter les règles suivantes :

Il est obligatoire de participer à tous les cours mentionnés dans l'emploi du temps; c'est l'un des principaux objectifs de ce programme d'échange.

- Je m'engage à respecter la durée du séjour dans le pays d'accueil, soit 3 mois (2 mois pour les élèves de 4^e).
- Pendant mon séjour en Allemagne, je n'ai pas le droit de voyager seul/e et sans être accompagné/e par un adulte
- Durant cet échange, je n'ai pas le droit de conduire de véhicule motorisé.
- En tant que mineur/e, je n'ai pas le droit d'acheter et/ou de consommer de l'alcool pendant mon séjour à l'étranger. Ceci est également valable pour toute sorte de drogues (sauf pour des médicaments prescrits par un médecin).
- En tant que participant à ce programme, je représente mon pays, mon école et ma famille qui seront jugés sur mon comportement. J'assure donc que je serai :
 - l'ambassadeur digne de mon pays,
 - coopératif et respectueux auprès des responsables et autres participants de cet échange.
- Je me comporterai avec respect envers toutes les parties impliquées par cet échange et j'éviterai toute atteinte à leur manière d'être. Les parties concernées par cet échange sont avant tout mon correspondant, ma famille d'accueil, les professeurs, mes camarades ainsi que les autres participants à l'échange. Je ne diffuserai aucune information désobligeante à l'égard de ceux qui ont été énumérés ci-dessus. Ceci concerne aussi et surtout les formes de communication numériques telles que le téléphone portable, les e-mails et les réseaux sociaux comme Facebook et autres...
- Je suis conscient qu'une diffusion d'informations désobligeantes aurait des conséquences juridiques.
- Je suivrai évidemment les instructions de ma famille d'accueil, des enseignants et des organisateurs responsables de l'échange.
- En cas de problème ou de conflit, je dois directement en informer les tuteurs en Allemagne et en France.

ANNEXE 2

Engagement des responsables légaux

Nous donnons notre accord à la candidature de notre enfant pour le programme d'échange franco-allemand Brigitte-Sauzay, organisé par l'académie de Toulouse, et acceptons les conditions de participation, si notre enfant est retenu pour cet échange.

1. Nous déclarons que toutes les informations qui ont été fournies dans ce formulaire de candidature sont complètes et exactes.
2. Nous autorisons les parents d'accueil à être responsables de notre enfant pendant son séjour en Allemagne.
3. Nous nous engageons à accepter l'appariement proposé par le Rectorat et accueillir le/la correspondant/e de notre enfant pendant la période prévue dans le programme de l'échange comme un membre de notre famille.
4. Si un conflit survient, nous nous engageons à en informer les tuteurs en France. **Aucune décision concernant le séjour ne doit être prise sans l'accord des autorités académiques.**
5. Nous donnons notre accord pour que notre enfant soit présenté à un médecin si cela est jugé nécessaire par l'administration, la famille d'accueil, les responsables du programme d'échange ou des accompagnateurs du vol. Nous donnons notre accord pour un traitement médical lors d'un séjour à l'hôpital, si les médecins allemands le jugent nécessaire ou conseillé. En cas d'urgence, cet accord est également valable pour des interventions chirurgicales, dans la mesure où celles-ci sont jugées indispensables par un médecin et que notre accord ne peut pas être obtenu à temps.
6. Après avoir été retenu, nous nous engageons à régler les frais correspondants au coût du voyage selon les modalités énoncées par la DRAREIC et participer à la réunion préparatoire.
7. Nous sommes conscients qu'une atteinte grave au code de comportement (voir annexe 1) aura comme conséquence un retour immédiat de notre enfant en France et aucune reconnaissance de la participation de notre enfant à l'échange.
Tous les frais supplémentaires qui en découleraient seront à notre charge.
8. Bien que le Rectorat soit l'organisateur de cet échange (choix de l'école, de la famille et accompagnement d'un vol par un responsable), nous acceptons que la responsabilité de la participation de notre enfant reste la nôtre et dégageons le rectorat de l'académie de Toulouse de toute responsabilité.
9. Nous acceptons que la communication entre les parents et les organisateurs se fasse de préférence par courriel. L'adresse officielle est celle indiquée à la page 1 (adresse mail de notre enfant et l'adresse mail de la famille)

La DRAREIC vous remercie de bien vouloir porter à la connaissance de la famille du correspondant, toute spécificité ou besoin particulier (handicap, allergies, régime alimentaire contraignant, etc...).

Lieu et date	Nom et Prénom en lettres majuscules	Signature du responsable légal 1
--------------	-------------------------------------	----------------------------------

Lieu et date	Nom et Prénom en lettres majuscules	Signature du responsable légal 2
--------------	-------------------------------------	----------------------------------

ANNEXE 3

Déclaration de la protection des données

Collecte des données- Transmission des données personnelles

Pour la préparation et l'organisation de l'échange, la DRAREIC a besoin de données personnelles des candidats/participants, des membres de leurs familles et des responsables légaux. Parmi les données recueillies se trouvent également des renseignements particulièrement sensibles comme par exemple la santé.

Dans le cadre de la procédure d'appariement, les formulaires de candidature remplis par tous les candidats retenus sont envoyés par voie électronique à l'organisation partenaire en Allemagne qui les transmets à la famille du correspondant, une fois choisi. Les documents qui contiennent des données personnelles sont traités avec soin par les organisateurs du programme d'échange. La DRAREIC attire votre attention sur le fait qu'elle a choisi avec soin ses partenaires avec lesquelles elle organise ce programme d'échange.

Cependant elle ne peut pas assumer la responsabilité de ceux-ci.

Pour la saisie et l'utilisation des informations et surtout des données sensibles, la DRAREIC a besoin de l'accord des candidats/participants et de leurs responsables légaux.

L'accord peut être refusé, mais en cas de refus, la DRAREIC ne peut pas procéder à l'appariement.

Accord

Pour assurer le bon déroulement du programme, nous sommes d'accord que les données personnelles et les informations particulièrement sensibles soient saisies, utilisées et transmises aux autorités académiques françaises et allemandes et à comme décrites ci-dessus.

Lieu et date	Nom et Prénom en lettres majuscules	Signature du responsable légal 1
Lieu et date	Nom et Prénom en lettres majuscules	Signature du responsable légal 2

ANNEXE 4

Lettre de présentation

Nom et prénom:
Date de naissance:
Genre:
Numéro de téléphone personnel:
Adresse mail:
Numéro de téléphone parents / responsable légal:
Adresse mail parents / responsable légal :
Adresse postale:

Il vous est demandé de rédiger une lettre de présentation à destination de votre futur(e) correspondant(e).

Grâce à cet autoportrait, votre correspondant(e) apprendra à mieux vous connaître. Vous pouvez vous présenter, décrire les membres de votre famille et les relations que vous entretenez avec eux, ainsi que vos habitudes et vos goûts. Vous pouvez aussi décrire votre ressenti sur la mobilité.

Si vous le souhaitez, vous pouvez illustrer cette présentation par des photos ou tout autre support.



RÉGION ACADEMIQUE
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE 6

Recommandation et accord de l'établissement

Nom de l'établissement	
Nom du professeur tuteur/tutrice	

Section ABIBAC oui non
(Veuillez cocher la mention qui correspond)

Appréciation générale sur l'élève :

(Maturité, personnalité, relationnel, capacité d'adaptation, engagement dans l'établissement)



RÉGION ACADEMIQUE
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Je soussigné(e) (nom du chef d'établissement) donne mon accord à la participation de (nom et prénom de l'élève participant) au Programme Brigitte Sauzay, du **21/03/2026 au 13/06/2026**

Je consens à accueillir son/sa correspondant(e) allemand (e) dans mon établissement, dans la même classe, du **12/09/2026 au 05/12/2026**.

Date :

Cachet et signature du chef d'établissement :